

971

Guadeloupe

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



SÉMINAIRE
AVEC EN INVITÉS
**SYLVAIN GRISOT &
GARRY LHERISSON**

**URBANISME
CIRCULAIRE
& APPROCHES
DURABLES**

VOLET RISQUES

**UR
CY**

**06 AU 08
DÉCEMBRE
2023**

PROGRAMME

INSCRIPTIONS

- **URBANISMEGUADELOUPE.FR**
- **CNFPT.FR AVEC LE CODE URBRI001**

SOMMAIRE

- 3 ... Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Guadeloupe
- 4 ... En réseau...pour un urbanisme durable en Guadeloupe
- 5 ... Un réseau...pour un urbanisme circulaire intègre et adapté aux réalités guadeloupéennes
- 6 ... Une action ... en 2 actes (et 2 entractes)
acte 1 : 07 au 09 décembre 2022, urbanisme circulaire & patrimoine
- 7 ... Entractes : de mars à mai 2023, élargir la focale et affiner les outils
- 8 ... Acte 2 : 06 au 08 décembre 2023, urbanisme circulaire & risque
- 9 Programme jour 1
- 10 ... Programme jour 2
- 11 ... Programme jour 3

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GUADELOUPE

En vertu de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ont pour mission de développer l'information et la participation du public, la formation des intervenants dans le domaine de la construction, le conseil aux candidats à la construction et l'assistance aux collectivités territoriales et aux administrations publiques.

Les CAUE ont un statut d'organisme privé chargé d'un service public : Informer, Conseiller, Accompagner, Former et Fédérer autour du territoire dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. En tant qu'organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion du cadre de vie, les CAUE sont aussi centres de ressources et lieux de diffusion culturelle. Leur connaissance des territoires leur permet de croiser les échelles : celle du site, de la commune, de l'intercommunalité, du département, de la région, et au-delà. Sur l'ensemble du territoire national, l'on compte désormais 92 CAUE.

Depuis plus de 40 ans, le CAUE de la Guadeloupe intervient auprès de publics variés tels que les particuliers, les scolaires, les collectivités territoriales, les professionnels, les acteurs de l'aménagement et du cadre de vie. Outre ses expertises thématiques, les publics bénéficiaires viennent chercher au CAUE, une approche transversale, une capacité à créer des liens entre des acteurs, entre des cultures professionnelles, ainsi que l'objectivité d'un conseil. Celle-ci est garantie par l'indépendance de l'acte professionnel et l'absence d'intérêt dans la maîtrise d'œuvre.

Le CAUE se distingue par sa souplesse d'intervention, la transversalité de ses compétences et son ancrage dans la réalité socio-culturelle de l'archipel guadeloupéen.



EN RESEAU...POUR UN URBANISME DURABLE EN GUADELOUPE

Dans notre contexte insulaire, l'efficacité énergétique et la gestion économe du territoire et des ressources sont des exigences de qualité de notre mode d'habiter. Ces préoccupations auront conduit à la création, avec l'ADEME, d'un Réseau d'Urbanisme Durable de Guadeloupe visant à :

- **mutualiser** les savoirs et les savoir-faire relatifs à l'urbanisme durable ;
- **informer** et **former** les acteurs afin d'améliorer leur niveau d'exigence et leurs capacités ;
- favoriser la **mise en relation** entre acteurs locaux et la coopération avec l'international ;
- **promouvoir** les bonnes pratiques de Guadeloupe et d'ailleurs.

5 types d'actions



Le RUDG, un service de proximité offrant une pluralité de cadres d'intervention

Ainsi, depuis 2013, via la mise en relation des experts d'ici et d'ailleurs, près d'une quinzaine d'opérations à l'attention des collectivités, des professionnels du cadre de vie et des formations associées, ont été organisées. Des actions ayant généré la production de plus d'un millier de livrables, la formation de centaines de prospects ou la mise en exergue d'une vingtaine d'approches urbaines exemplaires, sur des thèmes aussi divers que l'adaptation au réchauffement climatique, les réponses urbaines à la gérontocroissance ou les enjeux croisés de l'eau.

Après avoir franchi les étapes du « porter à connaissance » et de sa mise au service des collectivités porteuses de stratégies urbaines durables ; l'ADEME et le CAUE, piliers historiques, ont formalisé en 2022, l'élargissement de la gouvernance du Réseau à la Région, le Département, la DEAL, le CNFPT, la DAC et l'Agence des 50 Pas Géométriques ; sous l'œil du CROAG, de l'AUG et du SRAG.

UN RESEAU...POUR UN URBANISME CIRCULAIRE INTEGRE ET ADAPTE AUX REALITES GUADELOUPEENNES

L'urbanisme circulaire se veut, comme son nom l'indique, une mise en œuvre dans l'aménagement et la planification, des préceptes de l'économie circulaire. Il s'agit de bonifier et de rationaliser l'utilisation de l'espace, et incidemment du bâti, dans le cadre des projets urbains en Guadeloupe.

Si cette démarche peut nous sembler plus aisément palpable dans le domaine de la construction, à travers les actions en « sourcing » ou en recyclage des matériaux, mise en exergue notamment par la CCI ou le Pôle Synergile ; l'urbanisme en est également un champ pertinent d'application.

Plus encore avec la Loi Climat et Résilience et son Objectif ZAN, l'urbanisme circulaire, et son intégration dans les projets urbains, semble nécessiter un questionnement sur ses tenants, son applicabilité en Guadeloupe et sa transformation opérationnelle. Sur le terrain, en urbanisme durable, l'idée force de l'écoquartier « Cœur de Grippon » à Morne à l'Eau visant à « reconstruire la ville sur elle-même » autant que la philosophie animant le PLH, le SCoT et la rénovation urbaine de l'agglomération Cap Excellence, semblent résolument inscrits dans cette optique « circulaire ».

Avec en filigrane un contexte socio-économique et géo-climatique mettant en dialogue opportunité et contrainte(s), le CAUE de la Guadeloupe, dans le cadre partenarial du Réseau d'Urbanisme Durable, se propose ainsi de porter l'organisation d'une action dédiée.

Quelle est la réalité et, plus encore, le bilan de la Guadeloupe en recyclage, réemploi, requalification des espaces, qu'il s'agisse de délaissés, de ruines, de friches urbaines, industrielles ou agricoles ?

Comment notre archipel peut-il orienter son développement en faisant rimer renouvellement urbain des centre bourgs avec une maîtrise de l'inflation foncière, générant in fine de l'étalement ?

Comment l'intégration de l'approche circulaire dans la conception des documents d'urbanisme, peut-elle favoriser le dépassement d'une application aussi « subite » que « subie » du « ZAN » ?

Sur quels savoirs et savoir-faire, déjà usités en local, peut-on s'appuyer et en quoi des expertises hexagonales et caribéennes peuvent-elles nous aider à construire des modèles propres ?

Socialement et politiquement, l'évolution « récente » des modes d'habiter, de construire et d'aménager, « au nom de la modernité », peut-elle s'accommoder, d'une nouvelle révolution induisant la rupture avec des pratiques linéaires et segmentées encore en vigueur ?



La signature de la convention multi partenariale en 2022, temps fort du volet « PATRIMOINE »

UNE ACTION ... EN 2 ACTES (ET 2 ENTRACTES)

ACTE 1 : 07 AU 09 DECEMBRE 2022, URBANISME CIRCULAIRE & PATRIMOINE

La mise en œuvre d'un urbanisme circulaire en Guadeloupe induit une prise en compte préalable de l'impact du déclin, du modèle colonial autour de l'industrie canne-sucre-rhum, sur les flux financiers et démographiques « régissant » notamment son aménagement.

Peut-on en effet, « mettre en cycle » la distribution de nos sols sans prendre en compte :

- L'effondrement des secteurs primaires et secondaires connexes à cette économie de plantation et le délitement induit des communautés (villages du bassin cannier du Nord Basse Terre, hameaux du Nord Grande Terre, quartiers d'habitation des couronnes concentriques à l'usine Darboussier, regroupements familiaux autour des exploitations bananières de Capesterre ...)
- La déliquescence incidente des « métropoles » de Pointe à Pitre et Basse Terre, dont l'économie reposait notablement sur les subsides de l'activité de ces communautés
- L'inadéquation de certaines réponses urbaines apportées, priorisant la « tabula razza » au projet (économique et) social ; avec à la clef des relocalisations hors-sol, la démultiplication d'installations spontanées et le bris des communautés pré-évoquées.

Autant d'éléments ayant conduit à décliner cette action en un premier axiome, plutôt orienté, « Patrimoine », qui s'est tenu du 07 au 09 décembre 2022.

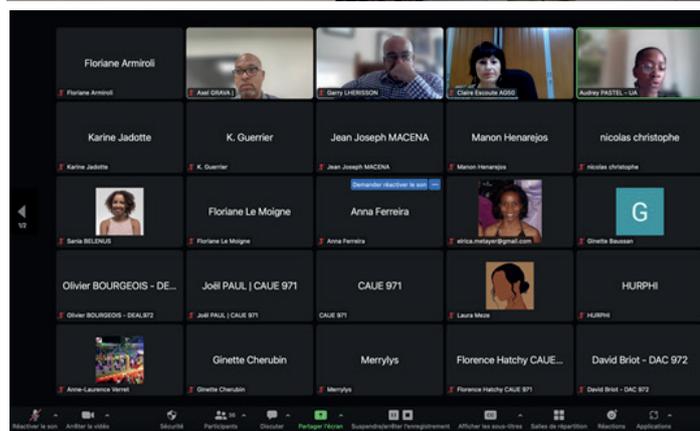


David CANAL, à la formation, comme les architectes Rudylynn ROBERTS et Émile ROMNEY, à la démonstration, auront été les grands acteurs de l'acte 1

ENTRACTES : DE MARS À MAI 2023, ELARGIR LA FOCALE ET AFFINER LES OUTILS

Afin d'assurer une « jonction » entre le premier acte, et le second, programmé du 06 au 08 décembre 2023, en touchant la variété des publics cibles du réseau ; nous avons proposé :

- Deux ateliers CEP/RUDG sur le « Fonds Vert », orientés « ingénierie administrative et financière », les 30 et 31 mars 2023
- Et un Webinaire « **URBANISME CIRCULAIRE EN CONTEXTE INSULAIRE TROPICAL** », se voulant un pendant philosophique et méthodologique des ateliers de Mars, le 12 mai 2023.



« Les ateliers « FONDS VERT », avec le CEP, et le webinaire « URCIT 1 » : actions de transition entre les deux actes

Adossé au filigrane socio-économique évoqué sur le premier acte, le réchauffement climatique complexifie d'autant la prise en compte, a minima, de l'esthétique et du confort, a maxima, du risque, dans l'urbanisme. En effet, avec 1 628 km² ; dont 135 000 ha de Parc, pour 390 000 habitants, la Guadeloupe est exposée à 6 risques naturels majeurs ainsi qu'au risque technologique (4 zones SEVESO).

L'inégale complétude des documents urbains, les diverses pressions (foncière, immobilière, anthropique) rajoutent ainsi au défi intrinsèque d'une « juste » distribution de l'usage des sols.

Ainsi, le second axiome, axé « RISQUE » se tiendra du 06 au 08 décembre 2023.

ACTE 2 : 06 AU 08 DECEMBRE 2023, URBANISME CIRCULAIRE & RISQUE

Ce second axiome prendra donc un accent plus géo-climatique de cette problématique. Pour ce faire, il mettra en exergue les travaux de Sylvain GRISOT, appliqué à notre territoire. Nous recevrons également, à cette occasion les retours d'expériences d'une délégation d'un territoire ô combien expert tant du risque que de l'économie circulaire : nos voisins d'Haïti.

PUBLIC CIBLE

Cette action, sous forme de conférence en matinée, et de visites techniques en après-midi, accordera la primeur aux binômes élus-techniciens, tout en restant ouverte, outre les collectivités, aux professionnels du cadre de vie et aux formations associées.

DATES ET LIEUX

- Mercredi 06 décembre – 08h/17h – Camp Jacob (Saint Claude) & Rivière Sens (Gourbeyre)
- Jeudi 07 décembre – 08h/17 h – Fouillole (Pointe à Pitre) & Littoral (Petit Bourg)
- Vendredi 08 décembre 2023 – 08h/17 h – CWTC & Ze BOX (Jarry/Baie Mahault)

PARTENAIRES

ADEME – DEAL – CNFPT – Conseil Régional – Conseil Départemental – Agence des 50 Pas – Direction des Affaires Culturelles (DAC) - Ordre des Architectes de Guadeloupe (CROAG) – AUG – AFPCNT – AFPS – Université des Antilles ...

PLEINS FEUX

Invité vedette de ce séminaire, Sylvain GRISOT est urbaniste et fondateur de dixit.net, une agence qui accompagne les territoires et les organisations qui font la ville dans leur redirection. Consultant, conférencier, enseignant et chercheur, il est aussi l'auteur du Manifeste pour un urbanisme circulaire (Apogée 2021), et de Réparons la ville! avec Christine Leconte (Apogée 2022).



La fresque de la ville

Un jeu sérieux pour comprendre les enjeux systémiques de la fabrique urbaine.

www.dixit.net



PROGRAMME

JOUR 1

MERCREDI 06 DÉCEMBRE 2023

UNIVERSITÉ DES ANTILLES
CAMP JACOB (SAINT CLAUDE)

ANIMATION _____
AXEL GRAVA, ANIMATEUR RUDG
GRAND TÉMOIN (SYLVAIN GRISOT)

08h00 **Accueil**
Enregistrement et collation

OUVERTURE

- 08h30 Allocutions protocolaires par le CAUE et les partenaires de l'action
- CAUE – **Fred GOUBIN**, Président ou son représentant
 - Conseil Régional - **Ary CHALUS**, Président ou son représentant
 - Conseil Départemental – **Guy LOSBAR**, Président ou son représentant
 - Préfecture de Guadeloupe ou/et ses représentations
 - ADEME – **Jérôme ROCH**, Directeur ou son représentant
 - DEAL – **Olivier KREMER**, Directeur ou son représentant
 - Agence des 50 Pas Géométriques – **Camille PELAGE**, Président ou son représentant
 - CNFPT – Délégué régional ou son représentant
 - Université des Antilles – **Michel GEOFFROY**, Président ou son représentant
 - Établissement public Foncier – **Patrick SELLIN**, Président ou son représentant
 - Maire de la Ville/l'EPCI-Hôte – **Lucie WECK-MIRRE/Thierry ABELLI** ou leur représentant

INTERVENTIONS

- 09h30 « Mise en œuvre de l'objectif ZAN en Guadeloupe – Préambule introductif » - **CAUE**
- 10h00 « Le risque, un calque primordial d'aménagement et de planification » – Analyse comparée de différents territoires insulaires français – **AFPCNT**
- 11h00 « Urbanisme circulaire et zones de menaces graves pour les vies humaines » – Traduction opérationnelle en Guadeloupe – **Agence des 50 Pas Géométriques de Guadeloupe**
- 12h00 « Mettre en réseau outils et problématiques » - Séquence interactive - **CNFPT**

12h30 - 13h30 **DÉJEUNER-RÉSEAUTAGE**

VISITE

- 14h00 « Rivière Sens, une histoire de (bon) sens ? »
- > Visite du littoral au quartier, rendant compte du défi d'allier « acceptabilité sociale » du « **recul stratégique** », responsabilité politique et latitude technique de l'aménagement sur le littoral.
 - > Guidée par l'**Agence des 50 Pas Géométriques de la Guadeloupe**
- 16h30 Clôture

PROGRAMME

JOUR 2

JEUDI 07 DÉCEMBRE 2023

UNIVERSITÉ DES ANTILLES
FOUILLOLE (POINTE À PITRE)

ANIMATION
AXEL GRAVA, ANIMATEUR RUDG
GRAND TÉMOIN (SYLVAIN GRISOT)

08h00 Accueil
Enregistrement et collation

➤ LANCEMENT

08h30 CAUE - Fred GOUBIN, Président ou son représentant

➤ INTERVENTIONS

09h30 « Risque(s) et aménagement en Guadeloupe – Contexte et notions » - CAUE

10h00 « Recomposition spatiale et élévation du niveau de la mer – Retex Martinique - UA

11h00 « Bilan et perspectives dans mon projet urbain » - Sondage & évaluation interactifs
– CAUE

➤ 12h30 – 13h30 DÉJEUNER-RÉSEAUTAGE

➤ VISITE

14h00 « Relocalisation des personnes et des biens à Petit Bourg, une opération pionnière »

> Visite rendant compte de la fraîche actualité et des leçons de cette opération qui via les cas de Bovis, Bel Air, dialogue avec le continuum de falaises s'étirant de Jarry à Capesterre et au-delà ...

> Guidée par l'Agence des 50 Pas Géométriques de la Guadeloupe

16h30 Clôture

PROGRAMME

JOUR 3

VENREDI 08 DÉCEMBRE 2023

CWTC - JARRY (BAIE MAHAULT)

ANIMATION _____
AXEL GRAVA, ANIMATEUR RUDG

MATIN

08h00 Accueil
Enregistrement et collation

➤ LANCEMENT

08h30 CAUE – Fred **GOUBIN**, Président ou son représentant

➤ INTERVENTIONS

09h00 « Du défi, en Guadeloupe, d'appliquer les préceptes circulaires en intégrant la question du risque » - DIXIT, FRANCE – **Sylvain GRISOT**

10h30 « Circularité et vulnérabilité, du micro-projet au grand territoire » – UEH/URBATERR/URBAYITI, Haïti – **Garry LHERISSON**

11h30 « (Ma) Petite histoire de l'urbanisme circulaire en Guadeloupe » - Faire dialoguer l'urbain et le littoral - **Franck CHAUVEL**

➤ MOT DE CLOTURE

RDV SEMINAIRE 2024 – « RELOCALISATION DES PERSONNES ET DES ACTIVITES VIS-A-VIS DES RISQUES NATURELS »

➤ 12h30 – 13h30 **DÉJEUNER-RÉSEAUTAGE**

«ZE BOX» - JARRY (BAIE MAHAULT)

APRÈS-MIDI

14h00 Workshop « Jarry, en fresque » > Atelier relatif aux enjeux croisés risque/urbanisme circulaire sur la zone de Jarry, à l'horizon 2030

16h30 Séance de rencontre autour du dernier ouvrage de M. GRISOT « Redirection urbaine »

SÉMINAIRE
AVEC EN INVITÉS
**SYLVAIN GRISOT &
GARRY LHERISSON**

**URBANISME
CIRCULAIRE
& APPROCHES
DURABLES** **VOLET RISQUES**

URCY